



# VANNES INFOS

Janvier 2018

Le maire, les adjoints, les conseillers municipaux et le personnel communal vous souhaitent une

## **BELLE ANNEE 2018 !**

Vœux de santé, parce que c'est essentiel,  
Vœux de bonheur, de bien être, de paix et de réussite !

**ET ...**

## **SI ON TENTAIT L'OPTIMISME EN 2018 ?**

Alors commençons déjà par y croire  
afin de mettre toutes les chances de notre côté !

Nous souhaitons à tous d'être soulevé(e) par un enthousiasme nouveau et de  
déplacer les montagnes pour faire de notre village un lieu de vie convivial,  
rayonnant, tolérant !

## **DONNONS-NOUS RENDEZ VOUS**

**A PARTIR DE 18h00 :**

**SAMEDI 13 JANVIER POUR :**

- **NOUS SOUHAITER LA BONNE ANNEE,**
- **PARTAGER LE VERRE DE L'AMITIE, UNE PART DE GALETTE ET DE PATE LORRAIN.**

*Un agenda bien rempli...*

*Des sollicitations en pagaille...*

*Des réunions nombreuses (enthousiasmantes mais quelquefois barbanttes aussi...) pour faire avancer des projets, mettre en œuvre, parfois avec regret, des obligations légales nouvelles qui s'imposent aux collectivités...*

*Le relevé des compteurs d'eau...*

*La distribution du colis des anciens...*

*L'accueil de Saint-Nicolas...*

*Les tâches administratives de gestion des fins d'année,*

*Les fêtes de fin d'année...*

*ont fait qu'il m'a manqué un peu de temps pour rédiger un Vannes Infos au cours des deux derniers mois.*

*C'est chose réparée !*

*Le Maire*

*Nathalie Hameau-Kinderstuth*

## Les principales délibérations

### Adhésion à la SPL X-DEMAT

Le conseil municipal a décidé d'adhérer à la société publique X-DEMAT pour accéder à une plateforme dématérialisée, plateforme internet, devenue indispensable pour réaliser diverses opérations de gestion communale, notamment comptables.

### Acceptation de divers devis

Le conseil a adopté des devis pour engager plusieurs menus travaux :

- muret du parking situé au droit du 17 rue de la liberté : entreprise LAGORCEIX Rénovation – 1 230 € TTC ;
- entretien de voirie - nids de poule : entreprise EUROVIA - 3 300 € HT,
- changement de chaudière - bâtiment de la poste : le conseil a décidé de changer la chaudière du bâtiment de la poste, installée en 1988... Il a décidé d'installer deux chaudières, une desservant le logement à l'étage, l'autre desservant le bureau de poste. Les devis sont en cours d'examen.

### Entretien de la maison pour tous

Pour assurer principalement l'entretien de la Maison pour tous, le conseil a créé un poste de travail de 6 heures hebdomadaires (au lieu des 10 heures précédentes). Chantal Livoir a été recrutée sur ce poste.

### Entretien des écoles pendant les vacances scolaires

Le conseil a adopté une convention avec la Fabrique (entreprise à but d'emploi créée dans le cadre du projet Zéro chômeur longue durée) pour qu'un de ses salariés vienne ponctuellement en appui de l'agent d'entretien des écoles pour procéder au grand ménage effectué pendant chaque vacances scolaire.

(suite au non renouvellement du contrat aidé de Serge en septembre 2017).

### Statuts de la communauté de communes du pays de Colombey et du sud Toullois

Le conseil municipal a pris acte des modifications statutaires de la communauté de communes imposées par la loi, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018, pour l'exercice de la compétence GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations).

### Achat d'un véhicule d'occasion

Le conseil municipal a décidé d'acheter un Kangoo d'occasion pour un montant maximum de 4500 € pour remplacer l'ancien véhicule communal accidenté et hors d'usage (responsabilité communale non engagée). L'assurance avait remboursé la commune à hauteur de 4 122 €.

## Les principales délibérations

### Renouvellement du contrat avec le Chenil Service

Le conseil a renouvelé le contrat avec la société CHENIL SERVICE à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 pour une durée de trois ans. Montant annuel 2018 : 772,53 € HT. Ce contrat est une obligation légale pour toutes les communes. Sa mise en œuvre est suivie de très près par le Préfet.

### Forêt : programme de coupes 2018

Le conseil a adopté le programme de coupes de l'année 2018 :

- Vente des futaies de la coupe façonnée 42i2
- Cession de bois de chauffage à la mesure pour la coupe 15.

En 2017, nous avons réalisé le strict minimum pour les travaux sylvicoles et n'avons pas engagé l'ensemble des propositions formulées par l'ONF, faute de ressource financière.

### Evolution du tarif de location des salles communales

Le conseil a décidé d'augmenter le tarif de location des salles communales à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 (+ 30 €). Le tarif n'avait pas évolué depuis 2008.

Ci-après les tarifs adoptés pour les habitants de Vannes.

#### Salle de réception (salle au RDC de la Maison pour tous- 50 personnes maxi) :

*Pour un week-end (samedi et dimanche) :*

- . Sans cuisine : 105 €
- . Avec cuisine 155 €

*Pour une journée (de 9h à 9h le lendemain) :*

- . Sans cuisine : 80 €
- . Avec cuisine : 100 €

#### Halle :

*Pour un week-end (samedi et dimanche) :*

- . Avec cuisine 80 €

*Pour une journée (de 9h à 9h le lendemain), sans sanitaire et cuisine : mise à disposition gratuite.*

- . Avec cuisine : 65 €.

Pour les personnes non domiciliées sur le village, le tarif est plus élevé.

La halle n'est pas louée aux personnes n'habitant pas le village.

Sur demande, elle peut être mise à disposition gratuitement à des associations qui organisent des événements (culturels, sportifs, loisirs) ouverts au public.

### Rythmes scolaires



A la demande de la Direction départementale des services de l'éducation nationale, les communes doivent se prononcer sur le maintien ou non de l'organisation actuelle du temps scolaire des écoles maternelles et élémentaires pour septembre 2018.

Le décret qui fixe les conditions à réunir pour déroger à l'organisation du temps scolaire précise que la demande de dérogation aux 9 demi-journées est possible sous réserve d'une proposition conjointe des conseils municipaux et des conseils des écoles.

Les conseils des écoles maternelle et élémentaire de Vannes-le-Châtel ainsi que le conseil de l'école élémentaire d'Uruffe ont voté le 15 décembre 2017 à la quasi unanimité pour revenir à la semaine de 4 jours à compter de la rentrée de septembre 2018.

Le conseil municipal de Vannes, ainsi que les conseils municipaux des communes de Gibeauveix, d'Uruffe se sont aussi prononcés en faveur du retour à la semaine de 4 jours à compter de la rentrée de septembre 2018.

Jours et horaires de classe proposés à compter de septembre 2018 : lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h30-11 h30 et 13h30-16h30.

**La demande de dérogation pour revenir à la semaine de 4 jours est en cours d'instruction par les services de l'éducation nationale et de la Région Grand Est (modification transport scolaire pour la maternelle).**

**Nous vous aviserons de la réponse qui sera formulée à cette demande de dérogation.**

### Fonctionnement de la garderie à compter de septembre 2018



Si la demande de déroger à l'organisation du rythme scolaire est acceptée par les services de l'éducation nationale, le conseil a décidé de maintenir l'ouverture de la garderie les lundi, mardi, jeudi et vendredi (matin-midi et soir) à la rentrée 2018.

Un sondage auprès des familles fréquentant la garderie sera réalisé et le conseil municipal se prononcera ensuite sur le maintien et les conditions de l'ouverture ou non de la garderie la journée du mercredi.

### Projet de regroupement scolaire

Deux réunions se sont déroulées les 24 novembre et 18 décembre sur le projet de regroupement scolaire, à l'initiative de représentants des services départementaux de l'éducation nationale.

Ces réunions, auxquelles étaient invitées les communes de Gibeauveix, Uruffe, Allamps, Vannes-le-Châtel, Barisey-au-Plain, Saulxures-les-Vannes et Mont l'Étroit ont permis de :

- prendre acte collégalement que le projet d'implantation du groupe scolaire sur la commune d'Allamps (derrière la future maison de santé) n'a pas fait consensus entre toutes les communes et donc est abandonné ;
- prendre acte de la position de la commune de Saullxures-les-Vannes qui ne souhaite plus poursuivre la réflexion. La commune de Mont l'Étroit devant rediscuter en conseil municipal sa position compte tenu de la décision de Saulxures-les-Vannes. La commune de Barisey au Plain refusant de prendre part à la réflexion ;
- constater que le périmètre d'étude de création du projet de regroupement scolaire rassemble les communes de Allamps, Vannes-le-Châtel, Uruffe et Gibeauveix;
- inviter ces 4 communes d'ici mi février à délibérer sur :
  - leur volonté de créer un regroupement scolaire ensemble à 4,
  - le terrain qu'elles préfèrent pour implanter le pôle scolaire, parmi les deux nouveaux terrains qui ont été proposés par les communes d'Allamps et de Vannes-le-Châtel
  - l'engagement de la commune qui accueillera le futur pôle scolaire d'assumer seule les dépenses de voirie pour permettre l'accès au futur site scolaire,
- être informés que l'école primaire d'Allamps, l'école maternelle de Vannes-le-Châtel et l'école primaire du regroupement Saulxures-Barisey-Mont l'Étroit, sont intégrées dans le secteur de réflexion d'évolution de la carte scolaire à compter de septembre 2018 (traduction : risque de fermeture d'une classe faute d'effectif suffisant)

### Rénovation du logement locatif 72 bis rue des cristalleries

Le conseil a décidé de lancer le programme de rénovation du logement situé 72 bis rue des cristalleries et d'engager des travaux d'isolation du logement et de mise aux normes.

Ces travaux sont subventionnés dans le cadre du programme territoire à énergie positive.

**Retrouvez l'intégralité des comptes-rendus du conseil et toute l'actualité détaillée sur**

[www.vannes-le-chatel.mairie54.fr](http://www.vannes-le-chatel.mairie54.fr)

## Actualités

### PLUI



Après deux années de travail, nous arrivons au terme du diagnostic territorial (évolution de la population, de la structure par âge, du nombre de logements, du nombre d'emplois, des inventaires patrimoniaux, paysagers et naturels). Ce travail est intéressant car il permet de situer comment se positionne notre commune par rapport aux autres communes qui composent l'intercommunalité et plus largement par rapport aux moyennes départementales. **Un panneau d'exposition sur le diagnostic est exposé dans le hall du secrétariat de mairie jusqu'au 14 janvier.**

Un registre d'observations a été ouvert en mairie afin de permettre aux habitants qui le souhaitent de faire part de leur requête à la communauté de communes. Un registre a également été mis en ligne sur le site de la communauté de communes. L'année 2018 sera consacrée au travail sur le zonage.

### Lotissement du chemin des Terres



Fin décembre, nous avons vendu deux parcelles du lotissement du chemin des terres. Les permis de construire ont été accordés. Un troisième contact est en

cours.

Si tout va bien trois nouvelles familles s'installeront au village l'année prochaine.

### Réseau d'eau



Avec le retour des précipitations, nous avons arrêté la mise en service de la station de pompage du puit de Charbonémont mi-novembre.

Les travaux d'installation de la pompe à chlore au réservoir de l'Aulnoye sont en cours d'achèvement.



### Repas des aînés

Notez dès à présent la date : dimanche 4 mars 2018.

### Travaux de la maison santé



Les travaux se poursuivent. La fin des travaux est envisagée pour la fin du mois de mars 2018.

## Actualités

### Enquête publique



#### ENQUETE PUBLIQUE

Monsieur FRANCIS a été mandaté par le tribunal sur l'enquête publique relative à la déclaration d'utilité publique des travaux de dérivation des eaux de source de la Deuille et de l'établissement des périmètres de protection autour de cette ressource sur le territoire d'Uruffe.

Cette enquête se déroulera sur la période du 8 au 22 janvier. Une partie du territoire de la commune de Vannes-le-Châtel est concernée par ce périmètre de protection.

Monsieur FRANCIS sera dans notre commune, salle du conseil municipal, le 15 janvier 2018 de 16 à 18h pour accueillir les personnes souhaitant se renseigner.

### Aides habitat



Les différents dispositifs de soutien aux projets de rénovation mis en place par la communauté de communes et les communes tels que les

aides à l'habitat (réfection des toitures, ravalement des façades, lutte contre la vacance et isolation des parois opaques) ainsi que l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) permettent de créer des conditions favorables à la réalisation de travaux d'amélioration de l'habitat.

Cela vous permet, que vous soyez propriétaires occupants ou bailleurs, d'être accompagné gratuitement dans votre projet, avec :

- une aide à la définition et à la décision du projet,
- une assistance technique et des conseils adaptés,
- une recherche de subvention pour vous aider à financer vos travaux,
- un accompagnement administratif des dossiers de demande de subvention.

Depuis le 1er janvier 2016, ces différents dispositifs ont permis d'accompagner sur le territoire de la communauté de communes plus de 150 ménages, de rénover 74 logements et de remettre en état 21 logements vacants dégradés pour un montant de travaux s'élevant à plus d'un million d'euros.

N'hésitez pas à vous rendre en mairie ou à joindre la communauté de communes !

Contacts : Céline PETITJEAN ou Aurélie RETOURNAT-WITZ au 03.83.52.08.16.

## Actualités

### Création de l'œuvre collective : ça avance !



Les enfants des écoles maternelle et primaire ont commencé à travailler sur la réalisation de la mosaïque géante en verre, pour reproduire une peinture de Michel Dinet. Les travaux avancent.



### Retour sur une belle initiative



A l'occasion des Journées du Patrimoine, placées cette année sous le thème de la jeunesse, le Cerfav a organisé un concours de dessin à destination des enfants sur le thème des poissons. Les 10 dessins sélectionnés ont été réalisés en verre par les souffleurs de la Galerie | Atelier sous les yeux émerveillés de leurs créateurs en herbe. Mme. Creusot et Mme. Cavalier, maîtresses à l'école primaire de Vannes-le-Châtel, ont fait participer leurs élèves. Parmi eux Emie, Norah et Bryan ont pu repartir avec leur poisson de verre !



### Jours de chasse - battues

**ATTENTION  
CHASSE  
EN COURS**

Dans la forêt communale (coupes 1 à 43 : sur la RD113 en allant vers Blénod-les-Toul, coupes sur la gauche), les jours de chasse sont principalement les dimanches.

Dans la plaine et les coupes 44 et 45 de la forêt communale (sur la RD113, en allant vers Blénod-les-Toul, coupes sur la droite) : les jours de chasse sont principalement les jeudis.

Les calendriers de chasse sont affichés sur le panneau extérieur du secrétariat de mairie et en ligne sur le site de la mairie (Infos pratiques).



### Renforcement musculaire, ça vous tente ?

J'ai testé pour vous ! Tous les quinze jours, les jeudis, je participe à une séance de sport organisée par le foyer rural de Barisey-la-Côte de 18h30 à 19h30. Dans une ambiance décontractée et sportive, un coach nous invite à faire de nombreux exercices (squat, abdo) ! Tarif pour une année complète : 150€+ 13€ d'adhésion. Nous sommes actuellement 7 personnes. Si 6 autres personnes sont intéressées pour rejoindre le groupe, nous pourrions avoir une séance toutes les semaines alternativement à Barisey-la-Côte et Vannes-le-Châtel, les jeudis de 18h30 à 19h30 pour le même prix. Vous êtes intéressé(e) ? Contactez Nathalie Hameau-Kinderstuth

## Actualités

### Premiers mois de fonctionnement de La Boucherie du Quartier. ZA La Garenne

Allez à la rencontre de Nicolas CERVERA, originaire d'Allamps, qui a créé son entreprise avec 2 activités principales :

- il propose aux agriculteurs un service de découpe de viande sur demande avec des équipements adaptés ;
- il a lancé son magasin au sein des locaux de la Garenne, propriété de la communauté de communes pour proposer aux clients une gamme de produits variés et issus des agriculteurs pour lesquels il travaille en circuit court. Son commerce est ouvert le vendredi et le samedi de 8h00 à 12h00 et de 15h30 à 18h00. Vous y trouverez également des produits issus des entreprises locales comme les farines des Meules du Saint Gourmand à Blénod les Toul.



### Collecte de paroles

Comme évoqué dans un précédent bulletin municipal, nous avons décidé de soutenir « La Fabrique », Entreprise à But d'Emploi, située à Bulligny dans le cadre du projet « animateurs de liens sociaux » qu'elle souhaite développer.

Dans le cadre ce partenariat, nous aimerions récolter la mémoire d'habitants de la commune, via une enquête à domicile, sur un thème précis : **celui de l'eau**, des fontaines et lavoirs, de la desserte en eau potable du village, etc.

Pour ce faire, dans un premier temps, 30 personnes, pour participer à cette animation ont été identifiées. Deux animatrices, Iryna et Nathalie, toutes deux salariées de « La Fabrique », contacteront prochainement par téléphone ces personnes afin de fixer un rendez-vous pour les rencontrer. Nous vous remercions par avance de l'accueil que vous leur réserverez.

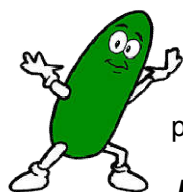
Si vous souhaitez être interviewé, n'hésitez pas à nous le faire savoir. Iryna et Nathalie se feront un plaisir de vous rencontrer.

### Clubs

Si vous souhaitez rejoindre :

- **le club féminin** qui se réunit à la maison pour tous, les jeudis après-midi de 14 à 16h (jeux de société, fils et aiguilles) ;
- **le club des joueurs de tarot** qui se réunit à la maison pour tous, les vendredis après-midi de 15 à 18 h, vous êtes les bienvenus ;
- **le club des joueurs de cartes** qui se réunit à la maison pour tous, les mercredis après-midi de 14 à 18 h, vous êtes les bienvenu-e-s !

### Nooba : Colo neige dans le Jura



**Effectif** : le séjour est prévu pour 45 enfants. Attention les places sont limitées.

**L'hébergement** : il se fera dans un bâtiment chaleureux et accueillant avec des chambres de 4 à 8 lits. Les repas sont confectionnés sur place avec des produits locaux.

#### Découverte multi activités neige

Au programme : balade à skis de fond et en raquette, jeux dans la neige, luge, balade en chiens de traîneau, sorties traces et indices, grand jeux et veillées...

L'encadrement du séjour est fait par des animateurs diplômés BAFA.

Les enfants participeront également à la vie collective et au choix des animations.

**Assurance** : les participants doivent posséder la carte individuelle d'un Foyer Rural ou une assurance extra scolaire.

**Tarifs** : le tarif comprend le transport, l'hébergement, les activités, les repas et l'encadrement.

Pour les enfants du Territoire NOOBA, il est de 290€  
Pour les enfants extérieurs au Territoire, le séjour est de 330 €.

Dans les deux cas, déductions possibles des Aides aux Temps libre de la CAF, bons MSA et C.E.

**Inscriptions** : Envoyer le bulletin (à télécharger sur <https://www.noobaensudtoulois.com>) avant le **12 janvier 2018** avec un chèque d'arrhes de 90 € à l'ordre des foyers ruraux et un dossier de confirmation vous sera envoyé. Aucune inscription ne sera prise en compte sans la fiche et le chèque d'arrhes.

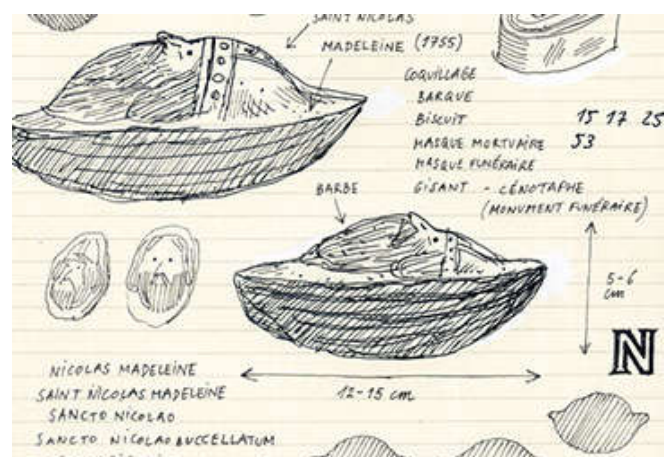
Contact : [noobaensudtoulois@yahoo.fr](mailto:noobaensudtoulois@yahoo.fr),  
5, rue Etienne Olry. 54170 Allain  
Tel : 03.83.53.57.83

### MJC : deuxième édition de l'ART OFF

La préparation de la deuxième édition de l'ART OFF est lancée. Journée de découverte d'artistes locaux Dernier week-end d'avril 2018.

### CERFAV - Galerie | Atelier

Atelier de cuisine territoriale et du Pays de Colomby et du Sud



Entre légende et vérité historique, Saint Nicolas est au centre de l'exposition actuelle qui se clôturera le 28 janvier 2018.

- Présentation de l'édition limitée "Nicolas-Madeleine" signée par l'artiste **Jochen Gerner** et de son travail de dessin sur le saint patron,
- Riche collection d'objets et d'œuvres autour de l'imagerie du Saint-Nicolas.

### Théâtre de Cristal



DECouvrez LA SAISON 2017-2018  
Accueil de spectacles, créations propres, actions de formation, stage clown national ... participation à la vie du territoire ... le Théâtre de Cristal travaille au cœur du territoire et avec ses habitants depuis bientôt 30 ans ...

ce n'est pas rien ! Venez découvrir des spectacles coups de cœur qui vont à coup sûr provoquer la discussion et le débat.

**Prochain spectacle : 24 janvier 2018 à 20h30**

'Le délirium du papillon par Typhus Bronx'

A partir de 10 ans

Une immersion burlesque et grinçante dans les arcanes de la folie, à la rencontre d'émotions brutes.

Renseignements & inscriptions :

[www.theatredecristal.com](http://www.theatredecristal.com)

Entrée : 12 euros

Entrée – de 12 ans / Etudiants : 8 euros

ZA La Garenne - Vannes-le-Châtel

Tél : 03 83 25 41 89 - [tdc@theatredecristal.com](mailto:tdc@theatredecristal.com)

Mairie de Vannes-le-Châtel  
[mairie.vannes-le-chatel@wanadoo.fr](mailto:mairie.vannes-le-chatel@wanadoo.fr)  
[www.vannes-le-chatel.mairie54.fr](http://www.vannes-le-chatel.mairie54.fr)

Téléphone : +33 3 83 25 41 98

Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi : 13h30-18h00

Mercredi : 8h30-12h30

Vendredi : 8h00-12h30

1er samedi du mois : 8h30-12h30.